

L'Exécutif parisien lance un appel à projets pour l'animation de ses kiosques

Aujourd'hui plus que jamais la Ville de Paris défend la fête, la musique et la convivialité dans l'espace public. Après avoir mené cette année une vaste campagne de rénovation des kiosques à musique, l'Exécutif parisien lance aujourd'hui un appel à projet pour leur animation. Il permettra de construire une programmation culturelle et sportive, qui profitera dès 2016 aux Parisiens et aux visiteurs.

Héritiers des "pavillons chinois" – très à la mode au XVIIIe siècle – et devenus des éléments familiers du paysage de la capitale, les kiosques ont accompagné l'Histoire de Paris. Ils ont aussi joué un rôle important dans l'accès des Parisiens à la musique. Progressivement tombés en désuétude, seuls quelques-uns d'entre eux accueillent encore aujourd'hui des concerts gratuits durant la belle saison.

Conformément au vote des Parisiens lors du Budget Participatif 2014, Pénélope Komites, adjointe à la Maire en charge des espaces verts, a lancé au printemps dernier la rénovation de 34 kiosques, de styles et époques variés, dans les différents arrondissements. La majeure partie de ces travaux est aujourd'hui terminée et les rénovations les plus lourdes aboutiront en 2016.

Alexandra Cordebard, Bruno Julliard, Pénélope Komites, Jean-François Martins, Dominique Versini et Pauline Veron, adjoints à la Maire engagent aujourd'hui la deuxième phase de cette réappropriation des kiosques, en lançant un appel à projets pour leur animation.

Cette initiative vise à diversifier les activités accueillies, en faisant de ces kiosques de véritables lieux de convivialité, de création et de détente. Toutes les propositions sont les bienvenues, de la part des associations, mais aussi des particuliers, des conseils de quartiers, des établissements sportifs, culturels, d'enseignement ou encore de ceux dédiés à la jeunesse.

Pourront être proposés des concerts, des pièces de théâtre, des spectacles de danse, d'arts de la rue, des démonstrations et pratiques sportives, des activités ludiques ou tout autre projet d'animation et de spectacle. Toutes les animations proposées devront être accessibles gratuitement aux Parisiens.

Ces animations devront se dérouler pendant l'année 2016, entre le 15 avril et le 31 décembre, dans un des 40 kiosques parisiens intégré dans cette initiative. Les projets pourront être proposés à une date ponctuelle ou à des dates récurrentes, par exemple toutes les semaines ou tous les mois.

[> Les candidatures sont à déposer sur paris.fr](#)